



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Action mondiale des parlementaires (PGA) condamne le coup d'Etat en République centrafricaine

Appels au respect de l'Accord de Libreville du 11 Janvier 2013

La Haye/New York (28 mars 2013) - L'Action Mondiale des Parlementaires est profondément préoccupée par les derniers événements qui se sont déroulés en République centrafricaine ayant conduit à l'occupation rebelle de la ville de Bangui et à la fuite de l'actuel Président de la République. PGA s'associe aux récentes déclarations du Conseil de sécurité des Nations unies, du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine, du Secrétaire général des Nations unies, du Bureau du Procureur de la Cour Pénale Internationale (CPI), de l'Union Européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de toutes autres institutions qui ont, elles aussi, condamné le coup d'Etat mené par la rébellion Séléka.

L'Action Mondiale des Parlementaires exprime sa sympathie et sa solidarité au groupe national de PGA à l'Assemblée nationale de la République centrafricaine, groupe multipartite comprenant 54 membres, et apporte un ferme soutien au peuple et aux représentants des institutions démocratiques de la République centrafricaine. L'Action Mondiale des Parlementaires appelle toutes les parties à respecter le droit international, à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute forme de violence. La CPI a compétence sur les crimes graves de portée internationale qui ont été ou pourraient être commis sur le territoire de la République centrafricaine, en conformité avec le Statut de Rome de la CPI. Dans ce contexte, la Procureure de la CPI, Mme Fatou Bensouda, a déjà déclaré que son Bureau «n'hésitera pas à enquêter et poursuivre les auteurs présumés d'avoir commis ces crimes».

L'Action Mondiale des Parlementaires exhorte en outre que l'Accord de Libreville du 11 Janvier 2013 soit pleinement respecté par toutes les parties concernées et qu'un dialogue inclusif soit rapidement initié afin de trouver une issue pacifique à l'impasse actuelle. En particulier, et à la lumière de son engagement de longue date pour les droits de l'Homme et la lutte contre l'impunité ainsi qu'en vertu de son appartenance passée à PGA, nous demandons au Premier Ministre Nicolas Tiangaye, désigné au cours du processus de Libreville et approuvé par la rébellion, de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer un retour rapide au régime civil et à l'ordre constitutionnel.

Déclarations des membres de PGA :

M. Martin Wiguele (République Centrafricaine), Rapporteur du groupe national de PGA en RCA

Je suis profondément inquiet par la situation de mon pays, et j'appelle donc à la restauration de la sécurité publique et de l'ordre constitutionnel ainsi qu'à la tenue d'élections justes, pluralistes et transparentes dès que possible. J'appelle également la communauté internationale à soutenir les actions qui seront prises par le Premier Ministre, M. Nicolas Tiangaye, pour rétablir la paix, la sécurité et le bien-être économique et sociale du pays.

Mme Irene Addo, Députée (Ghana), Coordinatrice adjointe du Programme de droit international et de droits de l'Homme

J'appelle les rebelles et toutes les parties impliquées dans le conflit en République centrafricaine à respecter et à garantir le respect du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, et de cesser immédiatement tout acte de violence et de pillage, qui est un crime de guerre en vertu du droit international.

Pour que le pouvoir soit légitimement acquis et exercé il doit être en conformité avec la Constitution et le droit international: je condamne donc fermement la suspension de la Constitution déclarée par les dirigeants de facto de la République centrafricaine. Les membres de l'Action mondiale des parlementaires de toutes les régions du monde considèrent que l'Etat de droit doit prévaloir sur la loi du plus fort et que l'impunité ne sera tolérée pour les violations flagrantes des droits de l'Homme. Mon appel s'adresse ainsi à tous les acteurs concernés en République centrafricaine et à la communauté internationale qui doit s'engager à prendre toutes les

mesures nécessaires pour rétablir le principe de légalité et mettre en œuvre les accords de paix de Libreville de Janvier 2013 au profit exclusif et pour la protection de la population de la République centrafricaine.

Dep. Lamine Thiam (Sénégal), Coordinateur, Programme Paix et Démocratie

L'histoire nous a enseigné que le chemin vers la démocratie et l'Etat de droit est la meilleure garantie pour la paix et la stabilité dans tous les continents et pays, notamment en Afrique. C'est pourquoi, au nom de l'Action mondiale des parlementaires, je n'hésite pas à condamner le coup d'Etat en République centrafricaine de la manière la plus résolue. Depuis la conférence organisée par PGA à l'Assemblée nationale à Bangui en Octobre 2011, 54 membres du Parlement de la République centrafricaine de la majorité et de l'opposition sont devenus membres de PGA et ont uni leurs forces pour la création d'un ordre fondé sur des règles. Tous ces parlementaires sont désormais touchés par un climat d'insécurité et de violence contre la population civile qui doit cesser immédiatement. J'exhorte tous les acteurs nationaux et internationaux qui jouent un rôle dans la crise en République centrafricaine afin de s'assurer que les droits constitutionnels des parlementaires démocratiquement élus soient pleinement rétablis et respectés.

M. Harry van Bommel, député (Pays-Bas), membre de PGA (porte-parole des Affaires étrangères, PS)

La population civile du peuple de la République centrafricaine est une nouvelle fois victime de la lutte pour le pouvoir et de l'abus de pouvoir. Au cours des quatre derniers mois, le gouvernement s'est effondré face à une violente rébellion armée et n'a pas réussi à protéger les droits de l'Homme les plus fondamentaux. Lorsque j'ai assisté à la conférence de PGA sur la Justice et l'Etat de droit, au Parlement à Bangui en Octobre 2011, j'ai remarqué la quête extraordinaire pour la responsabilité, la transparence et la justice sociale menées par les législateurs démocratiquement élus de tous les partis et circonscriptions. Bien que cette demande légitime ne semble pas avoir été adéquatement satisfaite par le pouvoir exécutif, il n'existe aucune justification au recours à la violence et aux représailles criminelles menées par la rébellion. Ainsi, j'unis ma voix à celles de mes collègues africains et prie instamment la coalition Seleka et toutes les autres parties concernées de respecter les normes fondamentales de respect des droits de l'Homme et de rétablir immédiatement l'ordre constitutionnel, à commencer par le Parlement démocratiquement élu.

À propos de PGA

L'Action Mondiale des Parlementaires (PGA) est le plus grand réseau transnational de parlementaires de toutes les régions du monde qui, à titre individuel, s'engagent pour le fonctionnement efficace de la CPI et des juridictions nationales afin de mettre fin à l'impunité.

Les membres de PGA ont contribué à 76 des 122 ratifications ou adhésions au Statut de Rome à ce jour. PGA est membre du Comité directeur de la Coalition pour la CPI. La Campagne de PGA pour l'universalité et l'efficacité du système du Statut de Rome reçoit le soutien de la Commission européenne, de l'Union européenne et des gouvernements des Pays-Bas et de la Suisse, ainsi que de Humanity United.

Le projet de PGA sur la complémentarité en RDC, en Ouganda et au Kenya est soutenu par la fondation John D. et Catherine T. MacArthur.

Contacts du Programme de PGA « Droit international et droits de l'Homme » :

A La Haye

Dr. David Donat Cattin
Mlle Maia Trujillo
+31.70.360.4433
donat@pgaction.org
maia.trujillo@pgaction.org

A New York

M. Peter Barcroft
Mlle Leyla Nikjou
+1.212.687.7755
peter.barcroft@pgaction.org
leyla.nikjou@pgaction.org

Accès en ligne à la Campagne de PGA pour la CPI:

<http://www.pgaction.org/countries/africa/car.html>

<http://www.pgaction.org/programmes/ilhr/overview.html>

<https://www.facebook.com/pgaction> -- <http://twitter.com/#!/PGAAction>

<http://www.flickr.com/photos/pgaction/collections/>